



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

**EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole

**Séance du 9 novembre 2020**

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 31  
Nombre de procurations : 04  
Nombre de conseillers votants : 35  
Date de convocation : 03 novembre 2020  
Date de publication : 17 novembre 2020

**Conseillers-ères présents-es :**

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,  
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, M. Jean-Marie SERMIER, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMD AOUI, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

**Référence**

20.09.11.105b

**Commission**

Fonctionnement de  
l'Institution

**Objet**

Recensement de la  
population 2021 :  
recrutement de 6 agents

**Secrétaire de séance**

Mme Claire BOURGEOIS-  
RÉPUBLIQUE

**Rapporteur**

Mme Isabelle DELAINE

**Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :**

Mme Isabelle GIROD à M. Jean-Baptiste GAGNOUX  
Mme Frédérique DRAY à Mme Nathalie JEANNET  
M. Philippe JABOVISTE à M. Mathieu BERTHAUD  
M. Jean-Philippe LEFÈVRE à M. Stéphane CHAMPANHET (début de  
séance)  
Mme Laetitia CUSSEY à M. Jean-Marie SERMIER

**Conseillers-ères absents-es non représentés :**

M. Timothée DRUET (DCM 20.09.11.103)

Depuis la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la « démocratie de proximité » (article 156 à 158), concernant les opérations de recensement de la population, l'I.N.S.E.E. organise et contrôle le recensement ; les communes le préparent et le réalisent.

Pour les collectivités de plus de 10 000 habitants, un recensement de la population est effectué tous les ans par sondage.

Afin d'organiser le recensement 2021, il apparaît nécessaire de créer 6 postes d'agents recenseurs contractuels qui effectueront, sur la période du 21 janvier 2021 au 27 février 2021, une moyenne de 24h30 de travail par semaine.

Ces agents seront rémunérés sur la base du grade d'adjoint administratif, 1<sup>er</sup> échelon, soit l'indice majoré 327.

L'incidence financière s'élèvera à 12 300 €. Une dotation forfaitaire de 4 485 € sera versée par l'I.N.S.E.E. à la ville de Dole pour les opérations de recensement 2021.

Vu l'avis favorable de la commission « Fonctionnement de l'Institution » du 6 novembre 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **CRÉE** six postes d'adjoint administratif à raison de 24h30 hebdomadaires, du 21 janvier 2021 au 27 février 2021.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances/Ressources Humaines
- État Civil

Fait à Dole, le 9 novembre 2020.  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNON

